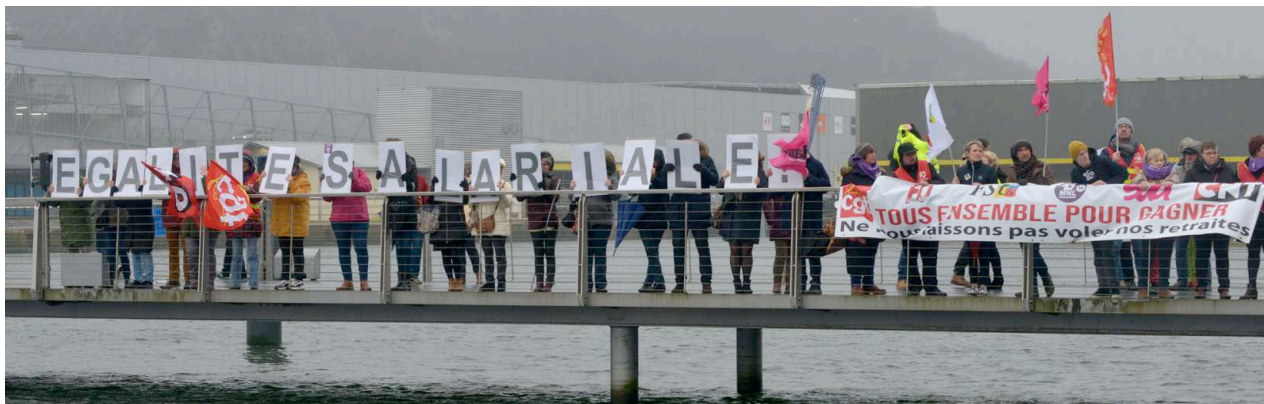


Les femmes contraintes au travail gratuit



→ Tous les ans, il est rappelé l'inégalité salariale subie par les femmes (ici à Cherbourg en 2020).

« **#3NOVEMBRE9H22.** Aujourd'hui, à partir de 9 h 22, les femmes commencent à travailler gratuitement jusqu'à la fin de l'année. »

Le club Les Glorieuses a de nouveau dénoncé hier l'inégalité salariale et alerte d'un constat « sans appel » : « 16,5 % d'écart salarial au détriment des femmes (selon Eurostat), c'est un point de plus qu'en 2020. »

En recul

L'effort est en recul, d'autant plus fragilisé à cause de la crise sanitaire. « Et 16 %, c'est à emploi égal, on est plus de l'ordre de 27 % d'écart en global », précise Nathalie Bazire, pour la CGT de la Manche et son collectif Femmes Mixité.

L'égalité entre les femmes et les hommes devait être la

grande cause du quinquennat du président Emmanuel Macron. Les organisations de la Manche impliquées pour les droits des femmes font pourtant le même triste constat, et le comité Manche Droits des femmes évoque, lui, « la double peine » dont les femmes sont victimes.

« L'accession à l'emploi est difficile, en particulier dans les postes de type cadre. Et il y a déjà là une différence de salaires. Le deuxième problème, c'est la nature des emplois occupés. Dans la santé, l'aide à domicile, l'éducation, le nettoyage ou encore le commerce, les postes sont occupés à 80 % par des femmes, et il y a énormément d'emplois à temps partiel, ce qui creuse encore plus l'écart », explique Chantal Tambour, présidente du comité.

« Malgré toutes les déclarations et les lois, il n'y a pas de réelle volonté de régler ce problème », poursuit-elle.

18,2 % d'écart dans le Cotentin

« Les politiques coercitives ont été testées pendant une trentaine d'années. L'index de l'égalité professionnelle a de bons résultats, mais il ne reflète pas la réalité. Nous prenons à la Mef (Maison de l'emploi et de la formation) un prisme différent pour accompagner l'emploi des femmes, en proposant de déconstruire les préjugés et les stéréotypes », rappelle Charline Saussaye, cheffe de projet Égalité et diversité à la Mef du Cotentin, où des ateliers pour négocier son salaire

et comprendre le sexisme au travail sont proposés.

Cette dernière appelle aussi les femmes à se serrer les coudes. La Mef avait pu mener en 2013 une étude chiffrée : une femme a 2,5 fois moins de chance d'accéder à un entretien d'embauche ; les femmes sont majoritaires parmi les demandeurs d'emploi (53,5 %) ; l'écart de salaire est de 18,2 % (plus qu'à l'échelle régionale) ; seuls 24 % des postes de cadre d'entreprise sont confiés à des femmes (32 % en France)... « Des chiffres qui n'ont pas dû beaucoup évoluer... »

« Les négociations sur le sujet ne se font pas dans les entreprises. Pourtant, la solution est à l'intérieur des entreprises, ça doit être imposé aux directions », appuie Nathalie Bazire.

G. L.